

Envoyé en préfecture le 30/05/2022

Reçu en préfecture le 30/05/2022

Affiché le



ID : 024-212405203-20220520-AM_202202-AR

Par arrêté du 20 mai 2022 M. le Maire de Sarlat a prescrit l'ouverture d'une enquête publique du 13 juin à 9h00 au 12 juillet 2022 à 17h00 sur le projet d'extension du cimetière de « La Canéda ».

M. Jean-Jacques PETIT, inscrit sur la liste départementale d'aptitude 2021, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision de Mme la Présidente du Tribunal Administratif de Bordeaux le 13 août 2021.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier à la Mairie de Sarlat aux jours et heures d'ouverture au public auprès du service « Affaires Générales », à l'exception du 30 juin jour de permanence, date à laquelle il sera consultable à la mairie de La Canéda de 14h00 à 17h00 ou sur le site internet de la commune www.sarlat.fr

Les observations et propositions sont à mentionner ou à communiquer impérativement avant l'heure de clôture de l'enquête publique et en portant la mention « EP - Cimetière de La Canéda » :

- sur un registre aux jours et heures d'ouverture de la mairie
- par courrier postal adressé au commissaire enquêteur à la mairie (Hôtel de Ville, Place de la Liberté, 24200 Sarlat-la Canéda),
- par courriel à info@sarlat.fr,
- Au commissaire enquêteur qui recevra le public à la mairie de Sarlat, Place de la Liberté, le 13 juin 2022 de 9h00 à 12h00 et le 12 juillet de 14h00 à 17h00 ainsi qu'une demi-journée à la mairie de La Canéda, rue de l'Abbé Audierne, le 30 juin de 14h00 à 17h00.

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est M. Gilet Lilian, Affaires Générales – 05.53.31.53.08.

Le Maire,
Jean-Jacques de Peretti

